

Le dossier

Le nouveau Cœur de village

Muttersholtz est un village structuré autour de 3 routes départementales. Ses services commerciaux, médicaux ou publics sont dispersés le long de ces trois axes. Le projet « Cœur de village » vise à créer un lieu de rencontre et d'activités autour de l'ancienne synagogue. La première étape a déjà été franchie : la construction du nouveau Gymnase et de la nouvelle Salle du Conseil municipal et la rénovation de la Salle des fêtes. Restait à aménager les alentours et les passages doux.

En 2020, la Municipalité a lancé une séquence de démocratie citoyenne en proposant à tous les muttersholtzois de participer à la co-construction de ce projet. Organisée par les chargés de mission de la Maison de la Nature, Delphine Latron et Bastien Imhoff, ces réunions créatives ont rassemblé près de 40 personnes distribuées en deux groupes. Le premier pour l'aménagement des espaces extérieurs, le deuxième pour réfléchir à une future résidence seniors. Malgré les périodes de confinement, ce travail collectif a abouti à la rédaction de deux cahiers des charges. Dans ce dossier, il sera question de celui des espaces extérieurs : le parvis de la salle de gymnastique, le parc situé à l'arrière et les accès. Les citoyens ont abouti en 4 séances de travail à une vision commune intégrant la convivialité entre les générations, la cohabitation humains-nature, l'ombre apportée par les arbres, la continuité pour les circulations douces et la place pour le marché hebdomadaire. Grâce à la réflexion collective menée en amont, le groupement de maîtrise d'œuvre (Ici et Là / Digitale Paysage / Aubertin / Artelia / B.E. Structure Bois / BEVRD / Barthes), sélectionné sur la base du cahier des charges élaboré par les citoyens, a travaillé sur trois scénarios d'aménagement qui ont été présentés en conseil citoyen. Une vision globale a permis de définir un aménagement en phase avec les intentions des habitants. Le périmètre intègre la qualification du chemin des écoliers, la re-qualification des rues des Tilleuls et de la Paix (2è partie) et la connexion du site à la rue Langert. Ces voies seront aménagées selon le principe de chemin-jardin permettant l'infiltration des eaux de pluie dans des plates-bandes plantées. L'accès automobile sera réservé aux seuls riverains et véhicules de service public.

Le parvis

Devant les façades de l'ancienne synagogue et de la salle de gymnastique, ce point central aux croisements des piétons et des cyclistes, est planté d'arbres de haute tige, qui créent un lien avec la future halle de marché, et dont le couvert végétal apporte un bel ombrage en été. Le revêtement de sol est un béton lisse poreux qui unifie l'espace au droit des entrées. Sa souplesse de

mise en œuvre accompagne les courbes des espaces végétalisés en pied de façade, des descentes d'eau pluviales, au pied des arbres... Le mobilier en bois est chaleureux : banc circulaire autour d'un arbre isolé, chaises isolées « bain de soleil » dans les espaces de prairie fleurie, des tables à « Stammtisch » pour les boulistes.

La halle



Point d'orgue de la convivialité, la halle est un espace public couvert, où l'on pénètre solennellement, où l'on s'arrête. A l'intérieur, on est saisi par sa charpente, par la lumière qui filtre, par l'ambiance chaleureuse du bois. Elle reste ouverte pour tous. On y échange des politesses, des idées, des sentiments mais aussi les produits du terroir, de la musique, des spectacles, des fêtes. Marché le jeudi, spectacles les week-ends, festival en août, expositions au cours de l'année. Sa position crée du lien dans l'espace urbain : elle répond à l'ancienne synagogue, bientôt transformée en salle culturelle, pour cadrer, entre leurs deux façades, une place de village qui s'étire en espace de nature, pour attirer vers le côté jardin du cœur du village. La position de la halle « raccroche » également la maison alsacienne dans l'espace de la rue de la Paix et génère une façade continue pour structurer la nouvelle place.

Le parc-jardin

Pour assurer un corridor écologique, la partie Est du Cœur du village propose un jardin boisé, « multiple » à l'image de la mosaïque de milieux du territoire du Ried : multiple dans ses parcours, dans ses sentiers, tantôt larges, tantôt à peine tracés, dans ses reliefs, ondulants, avec des creux qui rappellent l'esprit de la gravière, d'une petite rivière sèche et des bosses, qui définissent des parcours tantôt ludiques, tantôt sportifs, tantôt botaniques telle une promenade récolte qui se prolonge sur les murs, en lisière mais aussi sur treille le long du sentier des écoliers, dans ces espaces, avec des placettes, des clairières, des coins fermés, des espaces de partage et des espaces intimes qui offrent calme et contemplation, à l'interface avec la future résidence seniors, et, un peu plus loin, un terrain d'aventure, de jeu, de fête...

L'avis des Muttersholtzois(es) pour lire les articles complets : www.muttersholtz.fr

Aline Toussaint, architecte urbaniste



« Plus qu'un projet d'architecture, le Cœur de village est une approche vivante de l'environnement bâti. Cette pièce de nature en ville doit être à même de répondre aux besoins sociaux, culturels et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Les aménagements offrent des activités « du moment », mais l'espace reste suffisamment flexible pour s'adapter. »

Angélique Fedele, citoyenne impliquée dans le projet



« D'après ce qu'on a vu à la dernière réunion, le Cœur de village va être magnifique. Je m'y sentirai impliquée car quand je m'y promènerai je pourrai penser que j'ai participé à l'élaboration de ce projet. J'y serai un peu pour quelque chose... »

Parmis les innovations : la désimperméabilisation

C'est aujourd'hui quasi-obligatoire. Les eaux de pluie ne doivent plus être évacuées par des tuyaux. Cela entraîne la saturation des stations d'épuration et le débordement des rivières. C'est l'infiltration qui doit être privilégiée. Cela n'empêchera pas des cheminements en béton ou en macadam, mais la pluie au lieu de s'écouler dans des caniveaux et des tuyaux souterrains, sera dirigée vers les plantations de fleurs, d'arbustes et d'arbres qui jouxteront les surfaces imperméables. Grâce à la mise en œuvre de ce principe, la Commune bénéficiera d'importantes subventions de l'Agence de l'eau.

Réunion d'information

Le jeudi 6 octobre à 20h dans la Salle du Conseil municipal à côté du Gymnase, aura lieu une réunion d'information sur le projet d'aménagement du Cœur de village. Les concepteurs du projet seront présents et répondront à toutes les questions. Le chantier démarrera courant octobre.

La halle du parvis du cœur de village

L'idée avait germé lors des réunions citoyennes consacrées au réaménagement du Cœur de village. Plusieurs questions étaient posées : la suppression des places de stationnement lors du Marché sur la place des tilleuls, le besoin d'un abri couvert pour le Marché, mais aussi pour des rencontres conviviales en plein air, que ce soit pour les cérémonies officielles ou autres moments festifs et culturels du village. Afin de conserver un maximum d'espace sur le parvis du Gymnase, l'emplacement retenu est celui du site de l'ancienne grange démolie entre les rues de la Paix et des Tilleuls. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Christophe Aubertin de l'agence Ici et là, architecte associé aux partenaires de maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet. La structure entièrement en bois sera d'une superficie de 200m². L'enjeu étant de réaliser un toit plat pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques en respectant une harmonie architecturale dans un environnement de maisons alsaciennes à toits classiques. L'esprit sera donc la création d'un « toit en négatif », en forme de « bateau renversé ».



Le projet dans ses grandes lignes avec le parvis, la halle et le parc-jardin.

Christophe Kam, citoyen impliqué dans le projet



« L'animation est primordiale. Il va falloir occuper et faire vivre ce lieu. Il faut réussir à ramener les habitants vers le Cœur de village. Je pense qu'avant de faire venir des personnes de l'extérieur, ce serait déjà bien que les Muttersholtzsois viennent. »

Romuald Sum, citoyen impliqué dans le projet



« Il s'agit d'un travail commun. Chaque opinion individuelle ne peut pas être prise en compte. Il faut être réaliste sur le fait qu'il s'agisse d'une démarche collective. Dans l'ensemble, je suis satisfait du résultat qui correspond assez à mes attentes. Cela fait partie du jeu d'être à l'écoute des autres et de devoir accepter quelques frustrations. »